

Un héros salué à Forbach



Abdelnasser El Yaagoubi a bondi dans une chambre en feu pour sauver la vie d'un adolescent suicidaire. Photo DR

Abdelnasser El Yaagoubi, éducateur au centre éducatif fermé de Forbach, a été salué pour un acte de bravoure réalisé en 2013 au sein de cette structure qui accueille des adolescents placés par la justice. Ce Sarregueminois de 30 ans a reçu la médaille d'honneur de la Protection judiciaire de la jeunesse, deux ans et demi après avoir sauvé la vie d'un jeune suicidaire. « C'était en juillet 2013, le jeune s'était barricadé dans sa chambre et a mis le feu à son matelas. J'ai réussi à enfoncer la porte. Un autre collègue est arrivé pour m'aider », raconte le trentenaire. Dans la pièce enfumée, l'ado est à terre, à demi-inconscient. Abdelnasser le place en position latérale de sécurité et appelle les pompiers. « Il a finalement été transféré à Metz dans un état grave. Mais il a survécu. J'ai eu de ses nouvelles, il va bien et n'est plus en centre éducatif », poursuit l'éducateur qui travaille toujours au CEF de Forbach. « Mon travail auprès des jeunes en grande difficulté me passionne », dit-il. Lors de la remise de médaille, le courage d'Abdelnasser El Yaagoubi a été cité en exemple par Bruno Manière, directeur territorial de la Protection judiciaire de la jeunesse de la Moselle, et Marie-Hélène Gillig, présidente de la Fondation Vincent-de-Paul qui gère le CEF de Forbach.

S. M.

ÉCONOMIE

Partnair industries, la PME 180 000 qui ne manque pas d'air

En un an, Partnair industries est passée de deux à onze salariés sur l'Eurozone de Forbach. Cette PME, dirigée par Jean Bertolotti, 25 ans, propose des solutions d'aération et ventilation pour les chantiers de creusement.

Partnair industries fait fructifier un savoir-faire hérité de la mine à Forbach. Sa spécialité : l'aération et la ventilation en milieu confiné, voire explosif. Cette PME, installée en pépinière d'entreprises à l'Eurozone de Forbach nord, était encore un petit bureau d'études composé de deux personnes il y a un an. Aujourd'hui, onze salariés travaillent pour Partnair industries qui a élargi son éventail d'activités. En plus des études et solutions en ingénierie, la société procède à de l'assemblage, de l'installation et de la maintenance de machines, soit de gros ventilateurs pour chantier de creusement en tout genre.

En crise... de développement

« Nous achetons des moteurs, des hélices, différents composants et nous procédons au montage dans nos ateliers de Forbach. Nous avons recruté un chaudronnier dernièrement mais aussi une chargée de communication, un juriste, un électrotechnicien, une chargée d'étude... Nous sommes en crise de développement », note Jean Bertolotti, le jeune directeur général.

Agé de 25 ans, l'entrepreneur a intégré le bureau d'études créé dans les années 2000 par son père, Jean-Marc Bertolotti, un ancien de Charbonnages de France. « Je suis arrivé en 2008, à 18 ans. Je me suis formé jusqu'au niveau licence hygiène sécurité environnement en cours du soir. Mon rôle a été d'adapter le savoir-faire minier à d'autres débouchés dans les travaux publics, le percage de tunnel ou de parking par exemple », poursuit le patron plein d'ambition.

Actuellement, une quarantaine de machines estampillées Partnair industries, dont certain-



Jean Bertolotti : « Notre plan de développement prévoit de passer de 40 à 200 machines, la création d'une plateforme logistique, l'embauche d'une vingtaine de personnes sur deux ans et un plus grand ancrage à l'international. » Photo Philippe RIEDINGER

nes brevetées, tournent sur des chantiers, essentiellement en France.

Sur une extension du métro parisien

La petite unité forbachoise a ainsi décroché un contrat prestigieux dans le cadre de l'extension de la ligne 14 du métro parisien, entre Saint-Lazare et la mairie de Saint-Ouen. « On se charge de l'aération de galeries techniques menant vers le tunnel principal. Mais nous tra-

vailons aussi pour Saint-Gobain en région parisienne, pour l'Andra à Bure, pour les mines de sel à Varangéville... », précise Jean Bertolotti.

Egalement spécialiste de la dépollution de l'air, Partnair industries a élaboré un filtre « unique au monde ». A Witelshheim, l'évacuation de déchets ultimes sur l'installation classée de Stocamine se réalise grâce à l'aération made in Forbach et une installation capable de traiter 15 m³ d'air par seconde.

Depuis le 1^{er} janvier, Partnair industries est accréditée par le ministère du Travail pour la mesure de poussières, notamment en mine et carrière.

En plein boom, Jean Bertolotti se fixe de nouveaux caps à franchir : « Notre plan de développement prévoit de passer de 40 à 200 machines. Nous envisageons la création d'une plateforme logistique à Forbach. Nous aimerions embaucher de 10 à 20 personnes sur deux ans. Et, surtout, nous développer à

l'international. Notre holding a déjà créé deux sociétés en Italie et en Algérie. Nous avons eu des demandes de devis et de concept pour des projets en Birmanie, aux Philippines, au Laos, dans des mines d'or, de jade ou de tungstène. » Jean Bertolotti sera au Vietnam dans dix jours pour participer à une conférence mondiale sur les métiers de la mine, Mining Vietnam 2016. Un de ses ventilateurs y sera exposé.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

La plateforme de consultation citoyenne mise en place par la Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine enregistrerait hier, après quatre jours de participation, 180 000 votants.

La Région encourage les citoyens à continuer de se mobiliser pour le nom de la nouvelle région jusqu'au 1^{er} avril prochain à partir du lien : notrenouvelleregion.alsacechampagneardenne.lorraine.eu

Des urnes sont également disposées dans chaque maison de la Région à Metz, Strasbourg et Châlons-en-Champagne pour les personnes ne disposant pas d'internet.

Le choix peut être adressé sur papier libre en indiquant les coordonnées, puis en stipulant sur l'enveloppe la mention suivante : Consultation citoyenne – Nom de la Région. A adresser à la maison de la Région, place Gabriel Hocquard, 57036 Metz Cedex 1. Les votants peuvent choisir entre les quatre propositions suivantes : Rhin-Champagne, Acalie, Nouvelle Austrasie et Grand Est.



Photo Julio PELAEZ

SOCIAL

Pas d'unité Alzheimer à Cattenom

L'autorité de sûreté nucléaire (ASN) a émis un avis défavorable concernant le projet de création d'une unité Alzheimer de 12 lits à Cattenom. Il s'agissait d'aménager cette unité dans une extension de la maison de retraite du village. Mais le projet se situe à l'intérieur du périmètre des 2 kilomètres autour de la centrale nucléaire. Dans cette zone, il est interdit de construire de nouveaux établissements d'accueil des personnes âgées.

L'ASN a toutefois accepté un compromis : cette unité Alzheimer pourrait être créée à Cattenom si, en compensation, 12 lits de la maison de retraite étaient supprimés, afin de ne pas augmenter le nombre de résidents de cet établissement.

La communauté de communes de Cattenom, qui porte le projet, étudie encore les options qui s'offrent à elle.

Trop c'est trop !!!

PUBLI-RÉDACTIONNEL

ECLATEC, entreprise lorraine créée en 1927, est devenue ces dernières années le leader français de la fabrication de luminaires d'éclairage public à LEDs.

Ce développement tient à un effort considérable de recherche et développement, reconnu du reste par un trophée INPI au titre de l'innovation, et de multiples dépôts de marques, de modèles et de brevets. Ses équipes, jeunes, qualifiées et motivées, sont tournées vers la conception et la production de solutions totalement novatrices, diffusées en France et à l'étranger.

ECLATEC, installé à MAXEVILLE (Meurthe et Moselle) et **METALEC**, sa société sœur installée à MIRECOURT (Vosges), ont ainsi créé de l'ordre de 100 emplois en Lorraine ces 10 dernières années.

Depuis des mois, les médias se font l'écho du projet d'implantation d'une société chinoise dans la région de Verdun.

Ces informations relatent très régulièrement l'appui massif apporté à cette initiative par les pouvoirs publics, le monde politique et les collectivités concernées.

Or ce projet vise directement le marché auquel s'adresse l'entreprise **ECLATEC**.

La direction et le personnel de l'entreprise ont donc entrepris de multiples démarches auprès de ces différents décideurs, pour exprimer que cette sollicitude démesurée dénaturait les conditions de marché. Pour mémoire, ce secteur de l'éclairage public est d'une part très étroit et d'autre part déjà traumatisé en France en raison du tassement de la construction ces dernières années.

Lorsqu'il y a eu réponses de ces décideurs, elles ont montré une totale incompréhension de la donne économique propre au secteur d'activité concerné.

Il n'y a pas eu plus de réaction lorsqu'**ECLATEC** a rappelé que l'entreprise chinoise en question proposait en Chine des matériels très largement inspirés de ses propres produits - comme de ceux de ses concurrents occidentaux du reste.

Il n'y a pas eu de réaction enfin lorsqu'**ECLATEC** a souligné qu'il lui semblait anormal que certaines instances locales françaises mettent à disposition des moyens démesurés pour favoriser le sort d'une entreprise contrôlée par des capitaux publics chinois.

ECLATEC et son personnel sont habitués à affronter - sans crainte - les défis de la concurrence internationale. Encore faut-il que la sollicitude répétée de nos gouvernants envers un projet qui a visiblement été mal évalué ne s'évertue pas à casser le fragile équilibre d'un secteur en crise, et à détruire l'emploi existant, réel celui-ci et au cas présent en croissance, au motif de promesses approximatives.

Nous demandons :

- le cas échéant, à être écoutés et entendus,
- par suite, une analyse raisonnée et détaillée du secteur économique précis et de ses enjeux,
- mais surtout, l'arrêt de l'appui massif des pouvoirs publics et politiques, à l'échelon local et national, à cette initiative, car il introduit des biais dont l'entreprise et son personnel s'inquiètent vivement.

La Direction, le Personnel

ECLATEC,
41, rue LAFAYETTE, MAXEVILLE
54528 LAXOU Cedex

Vos commentaires : reagissez@eclatec.com